



Syndicat CGT du Groupe Clemessy

18, Rue de Thann 68057 MULHOUSE
Tel : 03 89 32 33 39
Site : www.cgt-clemessy.com

Mulhouse, le 17 /05/2010



Intéressement 2010/2012

C'est fait !

Après une ultime séance de "négociation", la majorité des organisations syndicales ayant refusé les accords EIFFAGE (CGT - CFDT - FO), les accords de participation et d'intéressement existants chez CLEMESSY seront donc reconduits pour une durée de 3 ans, et ce en application de l'accord signé avec l'actionnaire fin 2008, lors du rachat de CLEMESSY.

Pour notre part, la CGT a rappelé son opposition aux principaux critères fixant l'intéressement au sein des entreprises du groupe EIFFAGE, tant bien même l'existence d'un abondement des sommes versées dans le plan par actions EIFFAGE. Cet abondement n'étant que *poudre aux yeux* pour cacher l'injustice d'un accord construit sur une hiérarchisation à 100 % sur les salaires du calcul de la prime d'intéressement.

De plus, c'est prendre les salariés pour des "gogos" en leur faisant miroiter les bienfaits du plan par action, au regard de l'évolution du cours de l'action EIFFAGE ces dernières années.

Le rejet des accords EIFFAGE a eu pour conséquence l'interdiction de toute marge de manœuvre de négociation des accords. Ils seront reconduits en l'état, après signature.

Nous avons également rappelé notre opposition à l'accord d'intéressement tel que reconduit, car une partie du calcul de la prime reste soumise à l'effet injuste de la hiérarchisation des salaires. La majorité du CCE (CFDT et FO) a émis un avis favorable à l'accord d'intéressement 2010/2012, qui sera soumis à leur signature

De plus, le maintien du plafonnement du calcul de l'enveloppe d'intéressement à 12,2 % du ROP (Résultat Opérationnel de l'exercice) est un véritable racket au regard du montant des dividendes qui seront versés aux actionnaires pour l'exercice 2009. En effet, le montant qui sera approuvé lors de l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2010, est fixé à 7,968 M€, les salariés quant à eux ont du se satisfaire des 2,042 M€, alors qu'ils ont fait le résultat.

	2005	2006	2007	2008	2009
ROP réalisé	5,204 M€	10,273 M€	12,853 M€	19,038 M€	17,600 M€
Dividendes actionnaires	4,531 M€	4,531 M€	4,531 M€	5,809 M€	7,968 M€
Intéressement	<i>Prime Fillon</i>	1,028 M€	1,110 M€	2,335 M€	2,040 M€

Soit 37 % d'augmentation des dividendes sur 1 an, et 76 % sur 2 ans.

Comme dirait le dicton "*on est jamais mieux servi que par soi-même*".